



## ANNEXE 8 : REGLEMENT DU CHALLENGE DU FAIR PLAY Espace Foot



Version aout 2012

### ARTICLE 1 :

Le présent règlement adopté lors de l'Assemblée Générale du 25 Juin 2009 est applicable dès la saison 2009-2010 et fait suite au précédent Challenge institué en 1990-1991.

### ARTICLE 2 :

Ce Challenge concerne tous les championnats organisés par le DVOF hormis le Critérium des +45ans et le Championnat Futsal. Les rencontres de Coupes sont exclues.

### ARTICLE 3 :

La gestion du Challenge du Fair Play est confiée à la Commission du Fair Play qui transmet les retraits de points à la Commission Calendrier et Organisation des Compétitions, laquelle établit les classements définitifs de chacun des championnats servant aux montées et aux descentes.

### ARTICLE 4 : Barèmes Malus – Bonus

*Malus :*

	Joueurs	Autres
Au cours ou en dehors de la rencontre		
Avertissement	1	
Rappel à l'ordre ou Sanction avec sursis		1
Suspension Ferme de 1 à 2 matches	3	3
Suspension Ferme de 3 à 5 matches ou moins de 2 mois		5
Suspension Ferme de 3 à 9 matches ou moins de 6 mois	5	
Suspension Ferme de 6 à 9 matches ou moins de 6 mois		7
Suspension Ferme d'au moins 10 matches ou égale ou supérieure à 6 mois et inférieur à 1 an	7	9

Pour les sanctions d'1 an et plus, et nonobstant un éventuel retrait de point direct infligé par la Commission de discipline, un malus de 10 points sera automatiquement comptabilisé. ~~le code disciplinaire est applicable pour le retrait direct de points.~~

Malus Complémentaires pour Non Participation : *Malus*

Réunions de Septembre Seniors et U19 :	3
Réunion Educateurs - Arbitres	3
Cellule Matches Sensibles	3

Protocole d'avant match non fait 1 (pour chacune des équipes)  
(document non transmis)

Bonus Complémentaire :

Participation au Protocole d'avant match 4 0 (pour chacune des équipes)  
(document transmis)

*Bonus*

Le Bureau du Comité de Direction, dans sa réunion du 21-08-2012, décide de retirer le point de bonus lié à la réalisation du Protocole du Fair-Play.

---

#### ARTICLE 5 : Barème Retrait de Points au Classement

---

	<i>Retrait</i>
De 30 à 39 points de malus	1
De 40 à 49 points de malus	2
De 50 à 59 points de malus	3
De 60 à 69 points de malus	5
De 70 à 79 points de malus	7
De 80 à 89 points de malus	10
90 points et plus de malus	15

---

#### ARTICLE 6 : Classement Final Définitif

---

Pour établir les classements définitifs servant à désigner les montées et les descentes il sera opéré sur le total des points acquis en championnat le retrait de points suivant le barème défini à l'article 5.

En cas d'égalité dans un même groupe les équipes seront départagées suivant les modalités de l'article 14 du règlement sportif du DVOF.

Pour départager les équipes entre groupes d'une même division l'article 14 s'appliquera sur le nombre de points résultant du classement après application du barème de retrait de points.

---

#### ARTICLE 7 :

---

En cas de montée supplémentaire en Ligue, l'équipe classée seconde au classement définitif sera proposée à la Ligue mais avec le nombre de points obtenu avant l'application d'éventuel retrait de point du au Fair Play.

---

#### ARTICLE 8 :

---

Lorsqu'une rencontre est donnée à jouer ou à rejouer, il est tenu compte pour le calcul des points de retrait, des malus infligés lors de la première rencontre.

---

#### ARTICLE 9 : Classement Fair Play

---

Pour chacun des groupes dont la division est arbitrée par un arbitre officiel, l'équipe la moins sanctionnée sera récompensée par un trophée. En cas d'égalité il sera fait application de l'article 14 du Règlement Sportif du DVOF.

Le trophée ne sera pas attribué si toutes les équipes du groupe ont eu au moins un point de retrait.

---

#### ARTICLE 10 : Challenge Club

---

Un Challenge Club récompensera les clubs ayant obtenu le meilleur classement sur l'ensemble de ses équipes dont la division est arbitrée par un arbitre officiel.

Celui-ci sera obtenu en calculant le quotient entre le nombre de points de bonus -malus et le nombre de matches joués, en fonction du nombre d'équipe(s) retenues par club.

Tout club ayant eu pour l'une de ses équipes un retrait de points soit directement soit par le challenge Fair Play sera automatiquement exclu de ce challenge.

Les meilleurs clubs seront récompensés selon les modalités définies par le Comité de Direction du DVOF.

---

## ARTICLE 11 : Suivi et Diffusion

---

*Catégories / Divisions avec Arbitres Officiels :*  
**Diffusion des points de bonus – malus**

*Catégories / Divisions sans Arbitres Officiels :*  
**Pas de diffusion générale**

Dans les deux cas, les clubs recevront régulièrement la situation de leurs propres équipes.

Les Catégories / Divisions avec Arbitres Officiels feront l'objet d'une information en début de saison qui ne sera pas modifiée en cours de saison même avec l'arrivée de nouveaux arbitres.

---

## ARTICLE 12 : Litiges

---

Tout litige concernant ce challenge sera jugé en première instance par la Commission du Fair Play et en appel et dernier ressort par le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes.